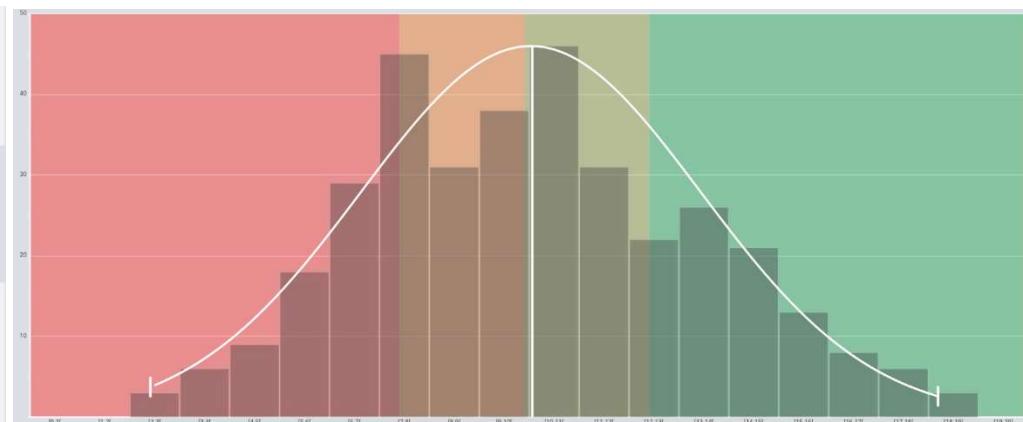


## RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE EXPRESSION FRANÇAISE

### Statistiques de l'épreuve

Nombre de copies	355 / 355
Copies non traitées	0 / 355
En dessous de la moyenne	179
Au dessus de la moyenne	176
<b>Minimum</b>	<b>2,40 / 20</b>
<b>Moyenne</b>	<b>9,98 / 20</b>
<b>Maximum</b>	<b>18,20 / 20</b>
<b>Ecart type</b>	<b>3,39</b>
Quartile inférieur	7,40 / 20
Médiane	9,90 / 20
Quartile supérieur	12,40 / 20
Ecart interquartile	5,00



### I. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE SUJET

Le texte proposé pour la session 2022 constitue la conclusion intégrale de l'essai intitulé *Vers une démocratie écologique*, sous-titré *Le Citoyen, le savant et le politique* de Dominique Bourg et Kerry Whiteside, publié dans la collection La République des Idées, chez Seuil, en 2010.

Partant d'une analyse de la liberté chez Benjamin Constant et chez John Stuart Mill, les auteurs, spécialistes de la philosophie politique et environnementale, estiment que les démocraties représentatives ne peuvent pas mener à bien une politique efficace pour faire face aux défis environnementaux tels que le changement climatique et la surexploitation des ressources.

En effet, la représentation moderne repose sur le principe de l'indépendance du citoyen, garantie par la défense des libertés et la protection des droits privés contre l'arbitrarité des décisions autoritaires d'un monarque ou d'un État. La liberté privée était ainsi érigée en vertu, et l'est encore aujourd'hui, sacrifiant un individualisme qui fait obstacle à une politique écologique efficace exigeant de repenser l'homme dans sa dépendance à la nature et le citoyen dans son rapport au collectif.

Les auteurs mettent donc en avant la compatibilité très problématique entre la légitime défense des intérêts privés visant le court terme et la nécessité d'une action à très long terme afin de préserver les biens communs indispensables à la survie de l'espèce humaine.

Le texte est accessible et forme une unité. Sa compréhension ne requérait pas la connaissance de l'intégrité de l'ouvrage. Ancrées sur les interrelations entre l'économie, le social et le politique, la pensée et les propositions des auteurs pouvaient donner lieu à une réflexion sur le rôle des sciences et des techniques dans la mise en œuvre d'une écologie politique, comme adjvant ou comme frein. Abordant l'enjeu crucial de la crise environnementale, le texte proposait une problématique très actuelle à laquelle les candidats n'étaient pas insensibles.

## II. COMMENTAIRES SUR LES COPIES ET ATTENDUS DU JURY

Les résultats obtenus cette année sont en légère augmentation par rapport à la session 2021. La moyenne est de 9,98 contre 9,67 en 2021, avec un écart type plus resserré (3,39 contre 3,84 en 2021). Il y a eu moins de copies proposant un commentaire en guise de résumé ou dépassant le nombre de mots imposé. On perçoit un intérêt évident pour la thématique proposée à l'essai, joint à une maîtrise suffisante de l'exercice.

Dans le résumé, les éléments discriminants ont été une difficulté de reformulation pour le début du texte, liée à une compréhension partielle ou totale de la contradiction liminaire posée par les auteurs.

Dans l'essai, l'intérêt manifeste des candidats pour la citation qui a été proposée à leur réflexion les a conduits paradoxalement à ne pas réinterroger leurs convictions lorsqu'ils en avaient, ou ne pas oser les faire partager au lecteur et rester dans l'exposition des différentes causes de la raréfaction des ressources et les mesures prises pour lutter contre la crise environnementale. La dimension dialogique de l'argumentation y est donc peu sensible.

### 1) Sur le résumé : moyenne 4,79.

On rappelle aux futurs candidats que le résumé restitue le sens du texte en respectant la progression logique de la pensée et la linéarité du texte source, ainsi que son énonciation : l'implication des auteurs est la seule attendue. Bien qu'en nombre décroissant pour cette session, trop de copies présentent encore des contractions de texte commentées. Par ailleurs, si l'exercice ne se borne pas à proposer des synonymes en guise de reformulation, il est périlleux de s'affranchir de la linéarité du texte source pour rendre compte des idées développées par les auteurs. Toute la difficulté de l'exercice du résumé réside dans le compromis entre la fidélité au sens et le respect de la forme.

Le texte de D. Bourg et K. Whiteside ne présentait pas de difficulté majeure de compréhension et le jury a rencontré peu de contresens dans les copies. Il était cependant fondamental, pour saisir la progression logique, de s'appuyer sur l'opposition initiale suivante : la défense des intérêts privés portée par la démocratie représentative héritée des Modernes, caractérisée par une visée à court terme, et la démocratie écologique exigeant une action collective s'inscrivant dans un temps long.

Certaines copies ont réussi à restituer dès la première phrase cette distinction temporelle :  
« *Par opposition à l'instantané de nos sociétés actuelles, la temporalité de la démocratie écologique est longue, puisqu'il s'agit de préserver la planète pour nos descendants* »  
Ou « *La représentation moderne et la démocratie écologique se différencient par leur temporalité* »

Cependant, même si la distinction a été parfois bien saisie, de nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à restituer leur compréhension de la « représentation moderne », le terme « moderne » ayant souvent été confondu avec « actuel », malgré la référence à John Stuart Mill et Benjamin Constant. Les candidats qui ont réussi l'épreuve ont compris que la vision des Modernes correspondait à une lecture positive de la liberté, un « agent de transformation morale » conduisant à la liberté de penser et d'agir, que l'interprétation actuelle et que le changement de paradigme des défis environnementaux inédits et majeurs rendent non seulement inopérante, mais également nuisible pour répondre aux véritables enjeux de la démocratie écologique : penser l'homme dans un système, celui d'une nature à laquelle il appartient. La liberté érigée en vertu est

celle d'une conscience écologique. Les concepts politiques s'inscrivent dans une histoire qui les travaillent et les enrichissent de sens qu'ils n'avaient pas initialement.

Les candidats ayant bien réussi l'exercice ont su mettre en valeur :

- le rapport à des temporalités différentes voire opposées,
- le lexique de la morale (« égoïsme », « Caprices ») qui a une visée culpabilisatrice en soulignant le dévoiement des vertus attendues par le « bon gouvernement »,
- l'implication des auteurs (la mise à distance ironique de « privée », l'interprétation moderne du « bon gouvernement, pronom de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel, expressions de l'injonction « exige », « devront », « auront à »).

On ne saurait trop conseiller de vraiment soigner les toutes premières phrases du résumé car elles permettent de vérifier si le candidat possède le recul sur le texte ainsi que la maîtrise suffisante de l'écrit pour mettre en place l'essentiel de la réflexion de l'auteur, tout en respectant la linéarité. Il est plus facile pour un correcteur d'accepter certaines maladresses au cœur du résumé qu'au tout début. Comme tout exercice de communication, les premiers instants sont déterminants et pour le résumé les premières phrases doivent être particulièrement travaillées pour éviter l'émettement ou le contresens.

Bien que les détails importent, il faut garder une synthèse équilibrée. Quelques copies ont accordé trop de mots au conflit gauche / droite alors qu'une phrase courte pouvait suffire. Ce défaut les a conduites à devoir délaisser la conclusion du texte. A contrario, certaines copies rappellent que l'alternative qui sert de support à l'essai a toute sa place dans le résumé, place que finalement trop peu de copies ont accordé à cet élément dans leur restitution.

#### **Reformulation :**

- de nombreux candidats ont été bien préparés au maniement de la syntaxe et le jury a pu lire des résumés fluides et bien articulés. Un travail sur la maîtrise de l'articulation logique d'un texte doit être poursuivi ;
- la reformulation des nombreuses expressions employées par les auteurs a constitué une des difficultés de l'exercice cette année. Hormis le syntagme « démocratie écologique » qui a été accepté sans reformulation car il correspond à un concept qui a été développé dans l'ouvrage, toutes les expressions doivent être reformulées. Le jury a ainsi sanctionné les reprises systématiques sans reformulation au moins une fois dans le texte, de « représentation moderne », « le bon gouvernement », « éducation morale », « citoyens indépendants », « conscience écologique », « liberté moderne ».

Le jury appelle également à veiller à la présentation formelle de la copie pour le résumé. Cette année, certains candidats rédigent une ligne sur deux, ce qui empêche au correcteur une vue d'ensemble de l'architecture du résumé. De même, de nombreuses ratures ainsi qu'une graphie peu soignée ne permettent pas toujours au lecteur de suivre avec aisance la progression logique des idées.

Le nombre de mots imposé a été généralement respecté. Mais beaucoup trop de copies présentent des marqueurs de comptage de mots (signes de ponctuation et nombre de mots), ce qui perturbe la lecture des résumés, d'autant plus que le compte est souvent erroné. Le jury invite les futurs candidats à revoir les règles de comptage de mots dans le résumé.

1) Sur l'essai : moyenne 5,19.

« *La raréfaction des ressources laissera bientôt place à cette alternative : la coopération internationale ou la guerre de tous contre tous* ».

**Analyse du sujet :**

Si la citation proposée à la réflexion n'a pas posé de problème majeur de compréhension, sa formulation radicale a été cependant peu analysée, la réflexion se focalisant sur la raréfaction des ressources et la possibilité ou non de coopération entre États. En effet, les auteurs enferment le lecteur dans une alternative ou, plutôt, ils ne lui laissent guère le choix entre une solution pacifiste et la menace d'une issue guerrière. L'emploi du futur prédictif et de l'adverbe « *bientôt* » illustre le caractère inéluctable et nécessaire d'une action immédiate. Cette alternative se veut exclusive : les auteurs n'envisagent pas de moyen terme entre la coopération et la guerre. Ce sont nos modèles de société qui sont en jeu pour garantir la survie de l'espèce humaine et de la planète. La citation suggère d'ailleurs que si notre modèle actuel n'évolue pas, ce sera la « *guerre de tous contre tous* », formulation dramatique qui est une référence explicite à Hobbes décrivant, à titre d'hypothèse dans *Léviathan*, l'état de nature de l'homme. Il était attendu du candidat qu'il s'empare de cette idée radicale pour l'interroger quant à son degré ou quant aux termes de l'alternative et/ou la remette en cause quant au risque inhérent à toute prédiction, en particulier lorsqu'on considère une échelle aussi vaste que le devenir de l'humanité. Enfin, il était surtout attendu que le candidat interroge les enjeux démocratiques de cette raréfaction des ressources.

**Problématisation :**

Beaucoup de candidats ont visiblement tenu compte des recommandations du jury formulées dans le rapport de la session 2021 : le temps court imparti à l'exercice les oblige à resserrer la problématique à une seule question ou à un seul aspect du problème posé, pour ne pas risquer un raisonnement superficiel et trop général sans prise de position. La problématique est cependant dégagée à partir de l'analyse de l'ensemble de la citation, et considère tous les aspects pour en cerner le problème. La position affirmée des auteurs était à envisager sous l'angle des thèmes au programme, plus particulièrement les enjeux démocratiques. La radicalité de la formulation de l'alternative par les auteurs devait être nourrie et non évacuée et transformée en simple questionnement de type écologiste trop prévisible (par exemple : « *Comment l'activité humaine impacte-t-elle notre planète ?* » « *comment faire face à ces problèmes environnementaux ?* etc.) Une telle réduction omet la dimension politique des enjeux démocratiques de cette crise des ressources.

Une très bonne copie a su, en revanche, affronter la réflexion des auteurs dans ce qu'elle a de plus extrême pour initier un questionnement qui abordera les emboîtements d'échelles.

« *Dans cette affirmation quelque peu apocalyptique, la pensée des auteurs est on ne peut plus directe : coopérons maintenant ou nous mourrons tous ! néanmoins, si le caractère urgent ne fait scientifiquement plus aucun doute, la dimension internationale interpelle tant elle semble difficile à atteindre. Comment mobiliser des nations qui parfois sont par ailleurs en conflit autour d'un intérêt pourtant commun ? Le salut de notre planète ainsi que la pérennité des espèces dont la nôtre ne peuvent-ils pas se mettre en place efficacement à de plus petites échelles ?* »

Une autre bonne copie se démarque simplement par le fait de s'arrêter dans sa contextualisation sur la présence de l'adverbe « *bientôt* » : « *le "bientôt" ne semble toujours pas avoir eu lieu* », Là encore, le candidat vise la coopération internationale à travers la notion d'échelle. D'autres copies, mais trop rares, rappellent que la notion de « *choix* » est au cœur du problème, notamment lorsque la démocratie est centrale

dans le sujet : une dernière question de la problématique telle que « *la crise climatique sera-t-elle initiatrice de notre destruction ou au contraire une main tendue pour revitaliser la démocratie ?* » est tout à fait pertinente pour dépasser la vision duelle proposée par les auteurs.

### Argumentation :

Ainsi qu'il a été précisé plus haut, le pas de temps consacré à l'exercice de l'essai conditionne la réussite de l'argumentation qui doit être précise, informée et nuancée. L'essai n'est pas une dissertation : le candidat n'a pas le temps de proposer un plan dialectique réellement convaincant. Une bonne appréciation du temps est un élément essentiel pour la rédaction de cet exercice : un nombre important de copies présentant des essais dont la fin est bâclée ou qui sont inachevés ou tout simplement inexistantes en témoigne.

Le candidat doit donc choisir une problématique précise pour pouvoir y répondre en plusieurs points. Les rapports des sessions précédentes ont déjà mentionné que le jury n'attendait pas le rappel des arguments proposés par les auteurs, mais l'exposition d'un point de vue personnel argumenté.

C'est ainsi que de très bonnes réflexions ont su éviter l'énumération-catalogue de la raréfaction des ressources ou des moyens de la pallier. Elles ont imaginé une résistance à la fatalité dessinée par les auteurs pour réinventer le modèle démocratique à la lumière des enjeux écologiques et penser le rôle du citoyen responsable, à toutes les échelles, dans cette entreprise.

Plusieurs candidats ont pointé les freins à une transition énergétique pour pallier la raréfaction des ressources : inertie politique et division de la communauté internationale (la coopération internationale peut difficilement s'envisager dans un temps court et qui pourtant est indispensable pour résoudre la question environnementale) et le poids des lobbys et donc des intérêts privés. Il était possible également d'aborder le poids de l'imaginaire (l'abondance comme signe de puissance d'une civilisation) dans l'adoption d'un mode de consommation recherchant la sobriété.

Des arguments très pertinents ont pu être mobilisés pour trouver une troisième voie à l'alternative proposée par les auteurs : appel à une démocratie participative, à des comités de jurys citoyens qui rejoignent les propositions des auteurs : donner un rôle institutionnel aux ONG de protections de l'environnement, créer un Sénat « populaire » par exemple. C'est ainsi que les meilleures copies ont fait valoir les enjeux démocratiques de la question environnementale. On aurait pu notamment soulever la question des inégalités qu'elle crée.

Dans son *Mémo sur la nouvelle classe écologique* (2022), Bruno Latour considère que la transition énergétique est la nouvelle « lutte des classes ». En effet, la raréfaction des ressources impose une consommation responsable à laquelle tous n'ont pas également accès. Elle empiète sur les libertés individuelles et le droit de propriété si elle conduit à imposer des « quotas » par exemple, qui ne seront pas également portés par tous les citoyens.

Le risque d'une « dictature verte » pouvait être évoqué. Il était possible également d'explorer, à la suite des auteurs, « les lois environnementales fondées et justes ». Laurent Fonbaustier, juriste, considère ainsi que la crise environnementale engage une nouvelle typologie des droits et des devoirs, notamment pour contourner le droit de propriété en déclarant certaines ressources comme des biens communs. Enfin, on pouvait convoquer le rôle des sciences dans cette problématique : science « éclairante » (connaissance, rôle d'alerte, mais aussi risque d'épistocratie), et sciences « agissante » : technosciences au service des intérêts communs ou des intérêts économiques.

La progression argumentative peut emprunter différentes stratégies, mais elle doit nécessairement se fonder sur un dialogue argumentatif qui conduit à interroger chaque argument pour en faire voir les limites ou les conditions de son efficacité dans le processus de conviction. Il ne s'agit pas de se contredire comme on le voit parfois encore trop souvent dans les copies qui abordent le plan thèse/antithèse, mais bien de montrer que la prise de position ne peut être pertinente que si elle s'est fondée sur l'examen des objections. Les sujets proposés abordent directement ou indirectement des problématiques sociétales qui provoquent des débats contradictoires dans une perspective de dialogue, mobilisent des représentations, des valeurs, des arguments. Il est donc nécessaire, pour prendre position dans ce débat, de faire entendre les voix multiples pour montrer que le point de vue défendu par le candidat n'est pas arbitraire, mais s'est construit en se nourrissant de ces oppositions. La question environnementale semble au cœur des préoccupations de nombreux candidats, comme d'une grande partie des citoyens. Il n'en reste pas moins qu'un discours « écologiste » qui ne se justifie pas par une prise de conscience de tous les enjeux (démocratiques, économiques, scientifiques...) montre la difficulté du candidat à réfléchir vraiment à ses prises de position, à entrer en dialogue avec autrui dans la volonté de convaincre et de questionner efficacement. À l'inverse, le candidat qui ne montre aucun point de vue affirmé, mais se borne à développer les causes et les conséquences de la raréfaction des ressources ainsi que les solutions déjà mises en place (éventuellement réussites/échecs de ces solutions) n'a pas compris qu'un essai vise à défendre une prise de position argumentée. On voit au contraire que dans la copie suivante, le candidat a choisi de développer un point de vue personnel en conclusion :

« *Il est possible que nous n'ayons que deux choix face à la disparition des ressources, le conflit ou la coopération. Mais il est faux que ces deux options rapportent les ressources. Il est donc plus vrai de penser que l'Homme doit retrouver une part de nature car il est au centre de l'écosystème.* » Pour le candidat, l'homme doit apprendre à vivre en limitant ses besoins en ressources et pour cela, s'appuyer sur des innovations technologiques maîtrisées qui garantissent sa survie.

Les références convoquées par les candidats sont souvent pertinentes et diversifiées, même si trop de copies encore donnent la désagréable impression d'un propos récité, les candidats se sentant tenus de mobiliser toutes leurs connaissances acquises pendant leur formation. À ce propos, le jury souhaite rappeler aux futurs candidats le bon usage de la célèbre citation de Descartes, trop régulièrement amputée de la conjonction « comme », ce qui conduit la plupart du temps à un contre-sens. On trouve un respect et une utilisation pertinente de la citation dans cette copie : « *Dans le Discours de la Méthode publié en 1637 par Descartes, ce dernier affirmait : "nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature". Dans le contexte actuel cette phrase fait polémique mais Descartes invitait en réalité à démythifier la nature par la science pour mieux cohabiter avec elle.* »

Des références intéressantes ont pu être mobilisées : une copie a proposé un éclairage pertinent de l'expression « guerre de tous contre tous » à partir du phénomène de l'insociable sociabilité de Kant. Référer par ailleurs à la fiction contemporaine populaire ne pose pas de problème, à conditions qu'elle soit entourée de références plus solides et qu'elle serve vraiment la réflexion. Une copie renvoyait pertinemment à la question des ressources telle qu'elle est soulevée dans le roman de Frank Herbert, *Dune*.

Les recommandations du jury pour le travail de l'essai concernent d'une part le travail de la problématisation (tous les termes du sujet doivent être analysés pour dégager une problématique qui est nécessairement liée à un des thèmes d'étude) et celui de la prise de position qui n'apparaît que trop rarement dans les copies. Il est rappelé que le candidat peut choisir la progression argumentative qui lui paraît la plus efficace pour convaincre.

**Expression :**

Le jury constate que la maîtrise de l'expression écrite est satisfaisante de manière générale, du moins pour ce qui concerne la syntaxe. Un quart de copies cependant présente des carences orthographiques avérées, qui portent surtout sur les mots d'usage courant, les conjugaisons et les accords en genre et en nombre, l'absence d'accents. Ce sont très visiblement des erreurs dues à un défaut de relecture lié à une estimation trop approximative du temps de composition. Le jury renvoie aux préconisations formulées dans le rapport de jury de la session 2021 pour pallier ces difficultés.

Pour conclure, on peut constater qu'une majorité de candidats s'approprie davantage les exercices du concours et ses contraintes et que les candidats comme leurs enseignants ont fourni un effort remarquable pour que l'année de préparation soit efficiente.